



La présente demande peut être utilisée par les clients actuels de TD Canada Trust afin d'ouvrir un compte de régime d'épargne-retraite ou un compte personnel non enregistré. Pour tous les autres comptes, veuillez vous rendre à votre succursale de TD Canada Trust.

Marche à suivre pour remplir les documents :

- Demande d'ouverture de compte et Modèle de répartition d'actif
 - Il faut remplir les deux documents afin d'ouvrir un compte de Fonds Mutuels TD. Profil d'investisseur du client vous aidera à déterminer votre profil d'investisseur et la répartition optimale de l'actif de votre portefeuille.
 - Pour les questions 6 à 11 du questionnaire du Profil d'investisseur du client, assurez-vous d'encrer la lettre correspondant à votre réponse en plus de calculer les points qui y sont associés.

- Veuillez indiquer votre numéro de compte TD Canada Trust ou Fonds Mutuels TD dans l'espace prévu.

- Déclaration d'identification de tiers
 - Vous devez remplir la Déclaration d'identification de tiers si vous avez répondu « OUI » à la question de la section 1 de la demande d'ouverture de compte : « Une personne autre que le ou les titulaires du compte fera-t-elle des dépôts fréquents dans le compte ou tirera-t-elle un avantage financier du compte? » (autre que le titulaire ou le bénéficiaire du compte mentionné dans la demande).

- Formulaire de transaction
 - Il faut utiliser le Formulaire de transaction si vous effectuez des achats ou si vous établissez un Plan d'achat préautorisé (PAP) pour votre compte de Fonds Mutuels TD.

- Transferts
 - Il faut remplir le formulaire de transfert approprié si vous effectuez un transfert d'un compte enregistré ou non enregistré existant. Pour télécharger le formulaire de transfert, cliquez sur le lien suivant <http://www.tdcanadatrust.com/francais/fondsmutuel/fdocs.jsp>

- Afin de prévenir les retards, veuillez remplir correctement, signer et parapher toutes les sections appropriées. Veuillez faire parvenir vos documents à l'adresse suivante:
Services d'investissement TD inc.
Liberty Centre
3500, Avenue Steeles Est,
Tour 1, 1 étage
Markham (Ontario) L3R 0X1

Toutes les demandes sont soumises à l'approbation des Services d'investissement TD inc.

Si vous avez besoin d'aide supplémentaire, veuillez téléphoner à l'un de nos représentants en fonds mutuels au 1-800-281-8029 ou envoyez-nous un courriel à td.mutualfunds@td.com.



Réservé à la succursale

N° du compte de Fonds Mutuels TD _____

Nom du représentant en fonds mutuels _____ Code du repr. _____ N° de la succursale _____

Cochez une seule case :

- RER
 Personnel (non enregistré)
 Conjoint non enregistré (le codemandeur doit remplir les sections 2, 6 et 7)

De conjoint

- Oui
 Non

N° du compte de Fonds Mutuels TD _____

N° du compte bancaire de TD Canada Trust _____ - _____

1. Renseignements sur le demandeur

M. M^{me} M^{lle} Autre _____ Homme Femme

Nom _____
Prénom _____ Initiale(s) _____ Nom de famille _____

Numéro d'assurance sociale _____ À FOURNIR Date de naissance _____ À FOURNIR
Année _____ Mois _____ Jour _____

Le gouvernement fédéral exige que vous fournissiez votre numéro d'assurance sociale (NAS). La loi exige que vous nous fournissiez votre NAS afin de nous permettre de remettre à l'Agence du revenu du Canada des rapports sur les revenus provenant de vos placements.

Note : Le demandeur doit être majeur.

Langue de correspondance

- Français (si résident du Québec, voir la section 7)
 Anglais

Note : Les comptes de SITD ne sont offerts qu'aux résidents canadiens.

Adresse postale _____ Ville _____

Province _____ Pays _____ Code postal _____ Numéro de personnes à charge _____

Téléphone (domicile) _____ - _____ Téléphone (travail) _____ - _____

Adresse électronique _____

Prière de remplir la partie suivante si l'adresse postale est différente de celle ci-dessus.

Adresse postale _____ Ville _____

Province _____ Pays _____ Code postal _____

Identification

(Fournir deux pièces d'identité originales.)

N° de la pièce d'identité _____ Type _____ Lieu d'émission _____

N° de la pièce d'identité _____ Type _____ Lieu d'émission _____

Employeur _____ Date de début d'emploi _____ Type d'entreprise _____

Adresse de l'employeur _____ Emploi occupé _____

Procuration/Autorisation de négocier Oui Non Si oui, précisez le type et joindre le formulaire signé : (Information requise sur le mandataire conformément à la règle Connaissez votre client)

Avez-vous emprunté de l'argent pour faire un placement dans ce compte? Oui Non

En utilisant des fonds empruntés pour financer l'achat des titres, vous courez un plus grand risque qu'en payant avec de l'argent comptant. Si vous empruntez de l'argent pour acheter des titres, vous êtes tenu responsable de rembourser le prêt et de payer de l'intérêt comme l'exigent les conditions, même si la valeur des titres diminue.

Je confirme (nous confirmons) avoir lu cette déclaration. (Veuillez parapher.) Demandeur X _____ Conjoint demandeur ou codemandeur X _____

Une personne, autre que le ou les titulaires du compte, fera-t-elle des dépôts fréquents ou tirera-t-elle un avantage financier du compte? Non Oui (Remplir le formulaire n° 592019, Déclaration d'identification de tiers.)

2. Compte conjoint Fonds Mutuels TD non enregistré - Veuillez remplir la partie suivante.

Vous voulez établir un compte conjoint avec droit de survie avec

Pour ceux qui habitent au Québec, veuillez choisir la personne (Droit de survie ne sont pas offerts au Québec.) que vous êtes joint avec époux non-conjoint

M. M^{me} M^{lle} Autre _____

Prénom _____ Initiale(s) _____ Nom de famille _____

qui est _____ Numéro d'assurance sociale _____ À FOURNIR Date de naissance _____ À FOURNIR

Année _____ Mois _____ Jour _____ Note : Le codemandeur doit être majeur.

Adresse postale _____ Ville _____

Province _____ Pays _____ Code postal _____ Numéro de personnes à charge _____

Identification

Fournir deux pièces d'identité originales.)

N° de la pièce d'identité _____ Type _____ Lieu d'émission _____

N° de la pièce d'identité _____ Type _____ Lieu d'émission _____

Vous confirmez par la présente que les parts de Fonds et de Portefeuilles seront détenues en tenance conjointe et non pas en tenance commune, et nous sommes par la présente autorisés à obéir aux directives relatives au régime émanant d'un seul d'entre vous. Ne s'applique pas aux comptes de fonds communs de placement enregistrés. Les comptes conjoints avec droit de survie ne sont pas offerts au Québec. Vous, le codemandeur, confirmez par la présente que les renseignements concernant l'horizon de placement, les objectifs de placement et la tolérance au risque indiqués dans Profil d'investisseur du client pour le compte correspondent à vos propres objectifs.

Connaissance des placements

- Limitée
 Moyenne
 Supérieur à la moyenne
 Approfondie

Valeur du portefeuille
 Moins de 25 000 \$
 25 000 \$ - 49 999 \$
 50 000 \$ - 99 999 \$
 100 000 \$ - 499 999 \$
 500 000 - 999 999 \$
 Plus de 1 000 000 \$

Valeur Nette personnelle

Indiquez les valeurs suivantes :

Actifs liquides \$ _____
+ Actifs non liquides \$ _____
= Actif total \$ _____
- Passif total \$ _____
= Valeur nette personnelle approximative \$ _____

Revenu annuel personnelle

- Moins de 25 000 \$
 25 000 \$ - 49 999 \$
 50 000 \$ - 74 999 \$
 75 000 \$ - 125 000 \$
 Plus de 125 000 \$

Âge

_____ ans

Lequel des énoncés suivants définit le plus clairement le type de placements que vous détenez actuellement ou que vous avez déjà détenus?

- Peu ou pas de placements
 Principalement des CPG ou des dépôts à terme
 Principalement des obligations ou des fonds communs de placement à revenu
 Une combinaison de placements ou de fonds communs de placement constitués de titres du marché monétaire, d'obligations et d'actions
 Principalement des actions ou des fonds communs de placement d'actions

Employeur _____ Date de début d'emploi _____ Type d'entreprise _____

Adresse de l'employeur _____ Emploi occupé _____

3. Prière de remplir la présente section pour votre régime enregistré

a) Pour ouvrir un RER de conjoint ou conjoint de fait

Votre conjoint ou conjoint de fait, dont le nom et les renseignements personnels figurent ci-dessous, déclarera ces cotisations au RER à titre de déductions.

M. M^{me} M^{lle} Autre _____

Numéro d'assurance sociale _____ Prénom _____ Initiale(s) _____ Nom de famille _____

Date de naissance _____
Année Mois Jour

Adresse permanente (identique à celle du demandeur ou) _____

Ville _____ Province _____ Pays _____ Code postal _____

b) Désignation d'un bénéficiaire (ne s'applique pas aux résidents du Québec)

L'espace ci-dessous peut être utilisé pour désigner un bénéficiaire pour votre régime advenant votre décès.

Nom _____
Prénom _____ Initiale(s) _____ Nom de famille _____ Lien de parenté _____

Note : La désignation d'un bénéficiaire est assujettie aux lois applicables. La désignation d'un bénéficiaire pour un demandeur qui est résident du Québec ne peut se faire que par testament ou contrat de mariage. Veuillez discuter de cette désignation avec votre conseiller juridique. Le bénéficiaire désigné ici ne sera pas automatiquement révoqué ou modifié en cas de mariage ou de divorce ultérieur. Pour nommer un nouveau bénéficiaire en cas de mariage ou de divorce ultérieur, vous devez faire une nouvelle désignation.

4. Renseignements bancaires

Prière de joindre un chèque annulé si vous n'êtes pas titulaire d'un compte bancaire de TD Canada Trust. Si vous envoyez une demande d'ouverture de compte par la poste et si vous NE détenez PAS de compte de TD Canada Trust ou de Fonds Mutuels TD, vous DEVEZ joindre à la demande un chèque payable à l'ordre de Services d'investissement TD inc. ainsi que vos directives pour le premier achat.

Numéro de compte en \$ CA _____

Nom du ou des titulaires du compte _____

Institution financière _____ N° de l'institution _____ N° de domiciliation de la succursale _____

Adresse de l'institution financière _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Numéro de compte en \$ US _____

Nom du ou des titulaires du compte _____

Institution financière _____ N° de l'institution _____ N° de domiciliation de la succursale _____

Adresse de l'institution financière _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Comptes non enregistrés seulement (Si aucune case n'est cochée, le revenu de placement sera réinvesti automatiquement.)

Cocher **une** case : Le revenu de placement sous forme de dividendes et d'intérêts sera automatiquement réinvesti dans de nouvelles parts.

Le revenu de placement doit être déposé dans mon compte bancaire.

Le montant du revenu de placement doit être envoyé par chèque à l'adresse indiquée à la section 1.

5. Consentement à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de vos renseignements personnels

Vous acceptez que nous puissions, au moment de commencer une relation avec nous et durant le cours de cette relation, recueillir, utiliser ou divulguer vos renseignements personnels de la manière prévue dans la Convention sur la confidentialité des renseignements personnels (que se trouve dans la brochure Documents d'information Services d'investissement TD inc.) et sur td.com, y compris mais sans s'y limiter, aux fins suivantes : vous identifier, vous servir, comprendre vos besoins financiers, assurer notre protection et la vôtre contre la fraude et les erreurs, nous conformer aux exigences législatives et réglementaires, et vous offrir des produits et des services par téléphone, par télécopieur et par dispositif de composition et d'annonce automatique, aux numéros que vous nous avez fournis, ou par Internet, par la poste, par courriel ou par d'autres moyens.

Vous pouvez vous procurer notre Code de protection de la vie privée « Respect de la confidentialité », ou prendre connaissance de votre droit de refuser ou d'annuler le présent consentement, y compris votre choix de ne pas être joint dans le cadre d'offres de produits ou de services, en communiquant avec votre succursale ou en composant le 1-800-895-4463.

Vous avez lu la déclaration Consentement à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de vos renseignements personnels et vous convenez de ce qui suit :

Nous pouvons partager les renseignements au sein du Groupe Financier Banque TD.

Nous ne pouvons pas partager les renseignements au sein du Groupe Financier Banque TD, sauf quand c'est raisonnable pour vous offrir des services relatifs à votre compte.

6. Renseignements importants à l'intention des clients

Vous avez lu les Renseignements importants à l'intention des clients à la page suivante, et par la présente en prenez acte.

Demandeur Oui Codemandeur Oui

Vous reconnaissez que ce compte sert à des fins de placement.

7. Demande, autorisation, déclaration et enregistrement de votre régime d'épargne-retraite

Sauf indication contraire, dans la présente demande et dans nos autres documents, les termes « vous », « vos », « votre » et « vôtre » désignent le demandeur (et tout codemandeur ou autre personne ayant autorité sur le compte). Les termes « nous », « notre » et « nos » désignent Services d'investissement TD inc. (SITD) et/ou le Groupe Financier Banque TD.

Dans les deux (2) jours ouvrables suivant l'acceptation de la première cotisation à votre compte SITD, nous vous ferons parvenir un exemplaire du prospectus simplifié du portefeuille et/ou des fonds applicables.

Par la présente, vous reconnaissez que nous vous ferons parvenir les déclarations de SITD dans les deux (2) jours ouvrables suivant l'acceptation de la première cotisation, notamment les déclarations de fiducie des régimes enregistrés, l'énoncé des politiques, la déclaration des émetteurs liés (résidents de l'Alberta seulement), la déclaration sur les règles relatives aux conflits d'intérêts (résidents de la Colombie-Britannique seulement) et la déclaration sur l'effet de levier.

Vous convenez que les souscriptions de fonds communs de placement sont faites selon les conditions décrites dans le prospectus et qu'elles doivent être approuvées par Gestion de Placements TD Inc. (GPTD). GPTD se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout ordre d'achat dans un délai de un (1) jour ouvrable suivant sa réception. Vous reconnaissez que pour notre protection mutuelle, SITD enregistrera toutes les conversations téléphoniques par lesquelles vos ordres sont donnés.

Si vous demandez d'ouvrir un compte en fiducie, vous convenez de ce qui suit : vous êtes responsable envers nous de toutes les obligations découlant du compte à titre personnel et non à titre de fiduciaire, de mandataire ou autre;

nous ne sommes pas tenus de respecter les conditions de quelque fiducie que ce soit, qu'elles soient écrites, verbales, implicites, établies par interprétation ou autres, et il vous incombe à vous seul de veiller au respect de toute restriction de la fiducie et de toute loi applicable;

vous nous indemniserez en cas de perte, de réclamation, de dommages, d'obligations et de dépenses de tout genre découlant de l'exploitation du compte;

vous ne nous avez pas demandé un avis juridique ou fiscal relatif au compte et vous assumez seul la responsabilité de consulter vos propres conseillers professionnels pour vous assurer que le compte correspond à vos besoins et objectifs;

lorsque le compte est ouvert par deux personnes ou plus, nous sommes autorisés par la présente à accepter des ordres donnés par n'importe quelle de ces personnes ou par l'ensemble de celles-ci.

Si vous faites une demande d'ouverture de compte non enregistré conjoint avec droit de survie (Les comptes conjoints avec droit de survie ne sont pas offerts au Québec) :

Vous déclarez détenir un intérêt à l'égard du compte conjoint en tant que propriétaire conjoint avec droit de survie et non en tant que propriétaire conjoint sans droit de survie (tenants-in-common). Advenant votre décès, l'intérêt bénéficiaire dans le compte conjoint sera transmis en entier au titulaire survivant du compte conjoint selon les mêmes conditions applicables auparavant, sans libérer, de quelque façon que ce soit, la succession de la personne décédée de la responsabilité conjointe et solidaire du titulaire de compte décédé. Ne s'applique pas aux comptes de fonds communs de placement enregistrés.

En nous demandant d'ouvrir un compte conjoint, vous nous donnez des directives irrévocables de payer sur demande le solde du compte au(x) titulaire(s) survivant(s) du compte conjoint lors de votre décès, sans procéder à d'autres enquêtes quant à toute réclamation de tiers, y compris vos héritiers, liquidateurs de succession, fiduciaires de succession, administrateurs, ayants cause du titulaire de compte décédé ou tout autre tiers, et sans reconnaître de telles réclamations.

Vous, le codemandeur, confirmez par la présente que les renseignements concernant l'horizon de placement, les objectifs de placement et la tolérance au risque indiqués dans le profil d'investisseur du client pour le compte correspondent à vos propres objectifs.

Demande d'enregistrement d'un régime d'épargne-retraite Fonds Mutuels TD

À La Société Canada Trust (« le fiduciaire ») : Par les présentes, vous demandez au fiduciaire de demander l'enregistrement de votre régime à titre de régime d'épargne-retraite (*le régime*) en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. Vous reconnaissez que toutes les mentions, dans la Déclaration de fiducie, de la demande d'ouverture de compte ou du régime doivent être lues et comprises comme désignant la présente demande. Vous reconnaissez en votre nom propre et au nom de vos liquidateurs et administrateurs successoraux être liés par les modalités du régime. Toutes les cotisations au régime sont investies par le fiduciaire selon vos directives et détenues dans votre compte, le tout conformément aux modalités du régime. Vous reconnaissez que tous les montants reçus par vous ou votre conjoint ou conjoint de fait et provenant du présent régime sont imposables en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*.

La plupart des Fonds Mutuels TD exigent des frais de rachat anticipé lorsque les parts sont vendues dans un certain laps de temps après l'achat. Veuillez consulter le prospectus ou vous renseigner auprès d'un représentant en fonds mutuels pour savoir si cette mesure s'applique aux fonds que vous achetez.

* Le Groupe Financier Banque TD désigne La Banque Toronto-Dominion et ses sociétés affiliées qui offrent des produits et des services relatifs aux dépôts, aux placements, aux prêts, aux valeurs mobilières, aux fiducies, aux assurances et autres.

X

Signature du demandeur/rentier

Date

X

Signature du codemandeur (le cas échéant)

Date

X

Signature du conjoint cotisant ou conjoint de fait (pour un RER de conjoint seulement)

Date

X

Paraphe du demandeur/rentier : En apposant vos initiales, vous attestez avoir reçu toutes les annexes fédérales et provinciales requises.

Premier contact :

Publicité Visite à la succursale Recommandation Appel téléphonique Rencontre personnelle

Réservé à la succursale

Signature du représentant en fonds mutuels _____ Code du repr. _____

Signature du directeur de la succursale _____ Date _____ Code du directeur _____

N° de téléphone de la succursale _____

Liste de contrôle

- Profil d'investisseur du client (formulaire n° 521895) : **OBLIGATOIRE**
- Formulaire de transaction (formulaire n° 595739) : **Pour les montants forfaitaires ou les PAP, veuillez remplir ce formulaire.**
- Pour les transferts à un compte de Fonds Mutuels TD (Le cas échéant, veuillez annexer les formulaires de transfert appropriés et une copie du plus récent relevé.)
- Utilisation des renseignements (Veuillez vous assurer de mettre à jour L'Informateur).

Renseignements importants à l'intention des clients

Services d'investissement TD inc. (« SITD ») est une société distincte et une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion (« La Banque TD »).

Les placements dans les fonds communs de placement ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada, ni par la Régie de l'assurance-dépôts du Québec et ne sont pas garantis par La Banque Toronto-Dominion; leur valeur fluctue. SITD n'est pas responsable des activités que mènent ses représentants pour le compte de La Banque TD. La Banque TD n'est pas responsable des activités que mènent ses employés pour le compte de SITD.

Les Fonds Mutuels TD et le Programme de gestion d'actifs TD sont offerts par Services d'investissement TD inc. (« SITD »), filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur les placements. Les fonds communs de placement ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada, ni par tout autre organisme d'État qui assure les dépôts, et ils ne sont ni garantis ni assurés par aucune entité. Leur valeur fluctue souvent. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir leur valeur liquidative par part à un montant constant, ni que le montant entier de votre placement vous sera remis. Le rendement passé peut ne pas se reproduire.

Les questions suivantes nous permettront de comprendre votre situation financière et vos objectifs financiers. Si vous avez plus d'un objectif, comme la retraite, les études de vos enfants ou une nouvelle maison, veuillez remplir un questionnaire distinct pour chaque objectif.

Les énoncés de ce questionnaire qui sont écrits en **bleu** ont pour but de nous permettre de bien comprendre vos réponses à certaines des questions ci-dessous. Si un ou plusieurs de ces énoncés s'appliquent à vous, veuillez suivre les directives fournies à la suite des énoncés. Pour les questions n° 6 à 11, assurez-vous d'encercler la lettre correspondant à votre réponse en plus de calculer les points qui y sont associés.

Quel montant voulez-vous investir aujourd'hui? Montant forfaitaire \$

Plan d'achat préautorisé (PAP) \$

A. QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Les questions suivantes nous permettront d'obtenir des renseignements importants concernant votre situation financière actuelle et vos connaissances en matière de placement, afin de nous assurer que les recommandations que nous formulons sont adaptées à vos besoins.

1. Je décrirais ma compréhension du placement comme étant :

- Limitée** : Je ne comprends pas grand-chose du placement.
- Moyenne** : Je sais que les actions sont plus risquées que les obligations.
- Supérieure à la moyenne** : Je comprends le fonctionnement des marchés de capitaux et des différents instruments financiers.
- Approfondie** : J'ai une très bonne compréhension du placement; je comprends le rapport risque-rendement associé aux placements du marché canadien et des marchés étrangers.

2. Quelle est la valeur approximative de vos placements (excluant les biens immobiliers)? Veuillez indiquer tous les comptes de placement (RER et non enregistrés), y compris ceux détenus auprès d'autres institutions.

- Moins de 25 000 \$ 100 000 \$ - 499 999 \$
- 25 000 \$ - 49 999 \$ 500 000 \$ - 999 999 \$
- 50 000 \$ - 99 999 \$ Plus de 1 000 000 \$

3. Le calcul de votre valeur nette personnelle correspond à la somme de vos actifs liquides estimatifs (c.-à-d. placements, liquidités) et de vos actifs non liquides estimatifs (c.-à-d. biens immobiliers), moins votre passif total estimatif (c.-à-d. emprunt hypothécaire, prêt-auto)

Indiquez les valeurs suivantes :

Actifs liquides _____ \$
 + Actifs non liquides _____ \$
 = Total des actifs _____ \$
 - Total du passif _____ \$

= Valeur nette personnelle approximative _____ \$

▶ Si votre valeur nette est de 0 \$ ou moins, veuillez sélectionner l'option qui correspond le mieux à votre situation.

- Je commence à investir et j'ai un horizon de placement à long terme.
- J'ai un niveau élevé de revenu et la capacité de faire face à des pertes éventuelles.
- Je peux gérer une diminution de la valeur de mes placements, car _____

4. Quel est votre revenu annuel personnel?

- Moins de 25 000 \$ 75 000 \$ - 125 000 \$
- 25 000 \$ - 49 999 \$ Plus de 125 000 \$
- 50 000 \$ - 74 999 \$

5. Quel est votre âge actuel?

_____ ans

▶ Si vous êtes âgé de plus de 65 ans et que vous avez indiqué obtenir un revenu annuel inférieur à 25 000 \$, veuillez sélectionner l'option qui correspond le mieux à votre situation.

- J'ai une valeur nette en liquidités élevée.
- J'ai l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour ma succession.
- Ce compte constitue une petite partie de mon portefeuille.
- Autre _____

B. OBJECTIF DU PORTEFEUILLE

Les questions suivantes nous permettront de déterminer votre objectif de placement pour ce compte. Il pourrait s'agir de préserver le capital, de générer un revenu de placement ou de faire fructifier votre placement.

6. Lequel des énoncés suivants définit le plus clairement votre objectif de placement pour ce compte?

- a. Je n'ai besoin d'aucun revenu de placement pour l'instant. La sécurité de mon capital et la liquidité sont ma principale préoccupation. **profil Sécurité**
- b. J'ai seulement besoin d'obtenir un flux régulier de revenu de placement et de préserver mon capital. **2 points**
- c. J'ai besoin d'un certain revenu de placement, mais je suis aussi intéressé par la plus-value de mes placements. **4 points**
- d. J'aimerais réaliser une croissance à long terme et je ne tiens pas vraiment au revenu de placement pour l'instant. **8 points**
- e. Je ne suis intéressé que par la croissance à long terme. **12 points**

▶ Si vous avez sélectionné la réponse « a » à la question 6, un profil d'investisseur de type « Sécurité » vous sera attribué. Veuillez remplir le questionnaire et passer directement à l'étape 3.

7. Dans quelle mesure est-il important que votre compte renferme des placements relativement sûrs, dont les fluctuations sont minimales?

- a. Essentiel. **0 point**
- b. Très important. **0 point**
- c. Important. **2 points**
- d. Plus ou moins important. **4 points**
- e. Pas important. **8 points**

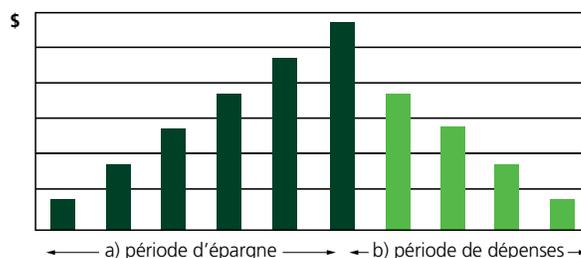
▶ Si vous avez répondu « d » ou « e » à la question 6 ET « a » ou « b » à la question 7, il y a incohérence dans vos objectifs. Veuillez revoir vos réponses ou sélectionner l'une des options suivantes.

- Je comprends qu'un portefeuille de croissance peut ne pas comporter de placements à faible risque et ceux-ci sont moins importants pour moi que l'objectif de placement global de ce compte.
- Autre _____

C. HORIZON DE PLACEMENT

Votre horizon de placement correspond à la période de temps nécessaire pour atteindre vos objectifs. Il peut se séparer comme suit :

- a) période de temps pour épargner en vue de la réalisation des objectifs et
- b) période de temps pour dépenser ou pour retirer des fonds



(suite à la page suivante)

C. HORIZON DE PLACEMENT (suite)

En tenant compte de ce qui précède, répondez aux deux questions suivantes :

8. (a) Vous prévoyez épargner pendant combien d'années avant de commencer à retirer des fonds de ce compte?

- a. J'ai cessé d'épargner. 1 point
 b. Moins de 3 ans 1 point
 c. 3 - 5 ans 3 points
 d. 6 - 10 ans 7 points
 e. Plus de 10 ans 10 points

(b) Pendant combien d'années les fonds de ce compte devront-ils durer une fois que vous aurez commencé vos retraits?

- a. Je ne prévois pas retirer de fonds 8 points
 b. Moins de 3 ans 0 point
 c. 3 - 5 ans 1 point
 d. 6 - 10 ans 4 points
 e. Plus de 10 ans 8 points

► Si vous êtes âgé de plus de 65 ans et avez répondu « d » ou « e » aux questions 8(a) ET 8(b), veuillez sélectionner l'option qui correspond le mieux à votre situation

- Mon horizon de placement s'inscrit à long terme et je n'ai pas besoin des fonds associés aux horizons de placement à court ou à moyen terme.
 J'ai l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour ma succession.
 Autre _____

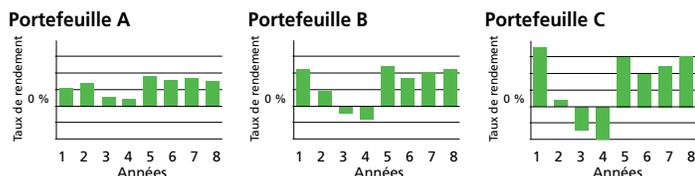
D. TOLÉRANCE AU RISQUE

Il y a toujours une mesure d'incertitude (le risque de placement) associée au taux de croissance susceptible d'être produit durant une période future donnée. On peut définir le risque de placement comme l'écart potentiel entre le taux de rendement obtenu et celui auquel on s'attendait pour une période donnée. Plus le rendement que vous visez est élevé, plus grand sera le risque que vous devez être prêt à courir.

9. Lequel des énoncés suivants définit le plus clairement les type de placements que vous détenez actuellement ou que vous avez déjà détenus?

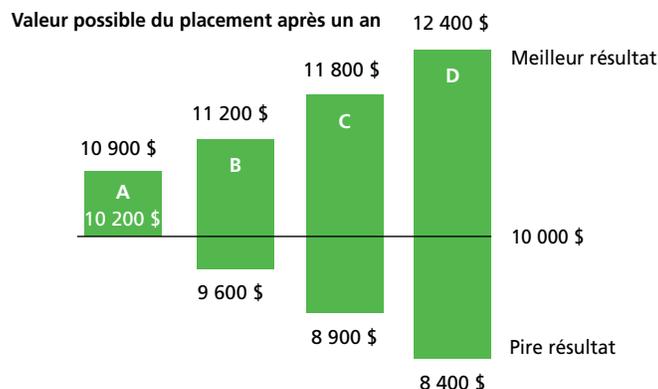
- a. Peu ou pas de placements. 0 point
 b. Principalement des CPG ou des dépôts à terme. 0 point
 c. Principalement des obligations ou des fonds communs de placement à revenu 2 points
 d. Une combinaison de placements ou de fonds communs de placement constitués de titres du marché monétaire, d'obligations et d'actions. 3 points
 e. Principalement des actions ou des fonds communs de placement d'actions 4 points

10. Le tableau ci-après montre le rendement annuel de trois placements fictifs sur une période de 8 ans. En tenant compte que le rendement peut fluctuer, dans quel portefeuille vous sentiriez-vous le plus à l'aise d'investir?



- a. Portefeuille A 0 point
 b. Portefeuille B 4 points
 c. Portefeuille C 8 points

11. Les placements qui génèrent des rendements supérieurs sont habituellement plus risqués. Le tableau suivant montre le meilleur et le pire rendement potentiel de quatre portefeuilles fictifs de 10 000 \$ après une année. Dans quel portefeuille vous sentiriez-vous le plus à l'aise d'investir?



- a. 10 900 \$ ou 10 200 \$ (Portefeuille A) 1 point
 b. 11 200 \$ ou 9 600 \$ (Portefeuille B) 4 points
 c. 11 800 \$ ou 8 900 \$ (Portefeuille C) 6 points
 d. 12 400 \$ ou 8 400 \$ (Portefeuille D) 8 points

► Si vous avez sélectionné les réponses 10a ET 11a, un profil Sécurité vous sera attribué. Veuillez remplir le questionnaire et passer directement à l'étape 3.

► Si vous avez sélectionné les réponses 10a et 11d, OU 10c et 11a, nous ne pouvons pas nous faire une idée assez précise de votre tolérance au risque pour vous recommander un Profil d'investisseur. Veuillez revoir vos réponses ou vous adresser à un représentant en fonds mutuels.

TOTAL DES POINTS (Additionner les points obtenus aux sections B, C et D)

B. OBJECTIFS DU PORTEFEUILLE C. HORIZON DE PLACEMENT D. TOLÉRANCE AU RISQUE

- Si vous avez obtenu un score de 16 ou plus à la section Tolérance au risque et :
 a) vous avez répondu « Limitée » ou « Moyenne » à la question 1 ET « d » ou « e » à la question 6, ou
 b) vous êtes âgé de plus de 65 ans ET avez répondu « d » ou « e » à la question 6, veuillez revoir vos questions ou cocher l'énoncé ci-dessous.

Je comprends que la valeur des placements fluctue et qu'il est possible que je perde une partie ou la totalité de mon placement. Je suis à l'aise de conserver mon placement lors des fluctuations du marché.

Nous vous remercions d'avoir répondu à ce questionnaire. Vos réponses seront soigneusement examinées par un représentant en fonds mutuels et nous pourrions avoir besoin d'autres précisions pour nous permettre de déterminer votre Profil d'investisseur.

Signature du client _____

Nom du client _____

Initiales du codemandeur _____ Compte de fonds communs de placement

Signature du représentant en fonds mutuels _____

Nom du représentant en fonds mutuels _____

N° # Date _____

Signature du directeur de succursale _____

Date _____

Inscrivez le pointage total obtenu à l'étape 1.

OBJECTIF DU PORTEFEUILLE

HORIZON DE PLACEMENT

TOLÉRANCE AU RISQUE

Utilisez vos réponses pour découvrir quel Profil d'investisseur vous convient le mieux. L'exemple ci-dessous vous explique la démarche.

1. Choisissez le tableau approprié.

Notre investisseur fictif a obtenu un pointage Objectif du portefeuille de 12. Il a donc choisi le tableau du centre.

2. Calculez votre pointage Horizon de placement.

Notre pointage Horizon de placement fictif est de 10.

3. Calculez votre pointage Tolérance au risque.

Notre pointage Tolérance au risque fictif est de 8.

4. La case où se rejoignent les deux lignes indique votre Profil d'investisseur.

Les lignes des pointages Tolérance au risque et Horizon de placement fictifs se rejoignent ici et la couleur de la case indique un Profil d'investisseur Revenu équilibré.

		Pointage OBJECTIF DU PORTEFEUILLE 8 - 14					
		Pointage HORIZON DE PLACEMENT					
		1	2	3-6	7-10	11-14	15-18
Pointage TOLÉRANCE AU RISQUE	1	Profil incohérent					
	2-3						
	4-5						
	6-7	3					
	8-9	1			3		
	10-11					4	
	12-13						
	14-15					5	
	16-17						
	18-20						6

Exemple

- 12 Objectif du portefeuille
- 10 Horizon de placement
- 8 Tolérance au risque

5. Le Profil incohérent (PI) est obtenu lorsque vos réponses sur la tolérance au risque ne correspondent pas à vos réponses sur l'objectif du portefeuille. Vous souhaitez peut-être revoir les questions de ces deux sections pour modifier certaines réponses qui pourraient se contredire. Si vous obtenez toujours le Profil incohérent après la révision de vos réponses, un « profil Sécurité » vous sera attribué. Veuillez vous adresser à votre représentant en fonds communs de placement.

		Pointage OBJECTIF DU PORTEFEUILLE 1 - 7					
		Pointage HORIZON DE PLACEMENT					
		1	2	3-6	7-10	11-14	15-18
Pointage TOLÉRANCE AU RISQUE	1						
	2-3			2			
	4-5						
	6-7					3	
	8-9	1					
	10-11					4	
	12-13						
	14-15						
	16-17						5
	18-20						

		Pointage OBJECTIF DU PORTEFEUILLE 8 - 14					
		Pointage HORIZON DE PLACEMENT					
		1	2	3-6	7-10	11-14	15-18
Pointage TOLÉRANCE AU RISQUE	1	Profil incohérent					
	2-3						
	4-5						
	6-7	3					
	8-9	1					
	10-11					4	
	12-13						
	14-15					5	
	16-17						
	18-20						6

		Pointage OBJECTIF DU PORTEFEUILLE 15 - 20					
		Pointage HORIZON DE PLACEMENT					
		1	2	3-6	7-10	11-14	15-18
Pointage TOLÉRANCE AU RISQUE	1	Profil incohérent					
	2-3						
	4-5						
	6-7	Profil incohérent					
	8-9						
	10-11						
	12-13					5	
	14-15						
	16-17					6	
	18-20						7

Recherchez la couleur que vous avez obtenue à la page précédente dans les barres de couleurs ci-dessous pour découvrir votre Profil d'investisseur et pour obtenir les options de placements recommandées pour ce type de profil. Les Portefeuilles confortables TD^{2,MD} sont conçus pour les investisseurs qui recherchent une solution de placement pratique tout-en-un diversifiée et gérée par des professionnels. Les solutions de fonds unique de Fonds Mutuels TD^{MD} s'adressent aux investisseurs qui souhaitent acheter des fonds communs de placement individuels et créer leur propre portefeuille.

Portefeuilles confortables TD – Le placement minimal initial est de 2 000 \$ et de 25 \$ pour un Plan d'achat préautorisé (PAP). Les achats dans le cadre d'un PAP ne sont autorisés que si le placement initial minimal a été effectué. Dans le cas des comptes REEE, le placement initial est de 100 \$.

Les investisseurs ne peuvent pas modifier la sélection des fonds ou le pourcentage de chacun des fonds du portefeuille.

Solutions de fonds unique de Fonds Mutuels TD – Pour tous les fonds individuels, le placement forfaitaire minimal est de 100 \$ et le montant minimal du Plan d'achat préautorisé est de 25 \$.

1 – Sécurité

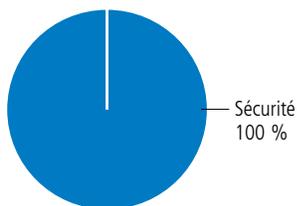
Description :

Votre tolérance pour l'instabilité du portefeuille et la perte de capital est très faible. Un portefeuille avec cet objectif aura pour but de produire un revenu tout en préservant le capital, en investissant seulement dans des titres à revenu fixe conservateurs. Votre horizon de placement est de trois (3) ans.

Profil d'investisseur

Objectif de placement :
Sécurité : 100 %

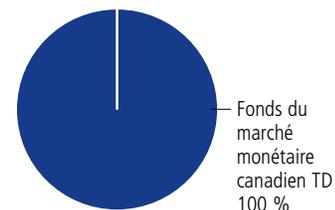
Niveau de risque :
Très faible



Portefeuille confortable TD

Il n'y a aucun portefeuille confortable TD qui correspond à votre profil d'investisseur. Vos besoins correspondent davantage à la solution de fonds unique présentée à la droite.

Solution de fonds unique de Fonds Mutuels TD



2 – Revenu conservateur

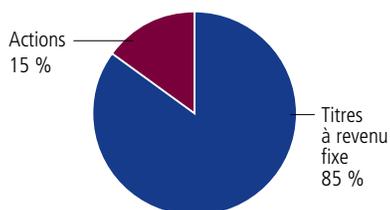
Description :

Votre tolérance à l'égard des fluctuations de votre portefeuille et de la perte de capital est faible. Vous êtes prêt à tolérer une certaine fluctuation à court terme de vos revenus de placement et de petites pertes de capital, en échange d'une possibilité de plus-value modeste du capital. Un portefeuille avec cet objectif aura essentiellement pour but de fournir un revenu et, comme objectif secondaire, d'assurer une plus-value du capital en investissant principalement dans des titres productifs de revenu. Votre horizon de placement est de trois (3) à cinq (5) ans.

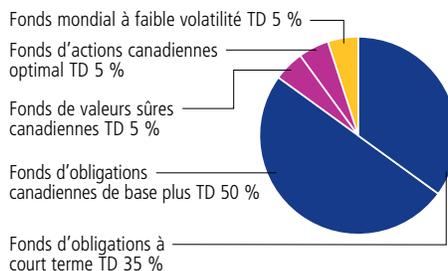
Profil d'investisseur

Objectif de placement :
Revenu : 85 %
Croissance : 15 %

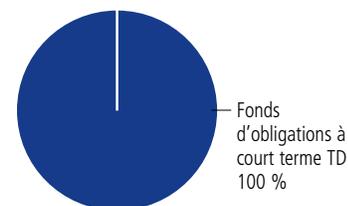
Niveau de risque :
Faible



Portefeuille confortable TD – revenu conservateur



Solution de fonds unique de Fonds Mutuels TD



3 – Revenu équilibré

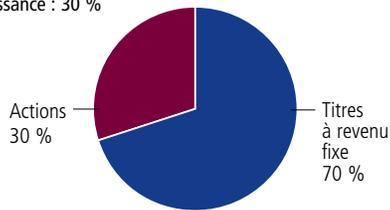
Description :

Votre tolérance à l'égard des fluctuations de votre portefeuille et de la perte de capital est de faible à modérée. Vous êtes prêt à tolérer une certaine fluctuation à court terme de vos revenus de placement, avec des pertes de capital de petites à modérées, en échange d'une possibilité de plus-value du capital. Un portefeuille avec cet objectif aura pour but de fournir un niveau de revenu moyen ainsi qu'une possibilité de plus-value du capital, en investissant principalement dans un portefeuille diversifié de placements à revenu fixe, avec une certaine pondération de placements en actions ou en autres titres de participation. Votre horizon de placement est de trois (3) à cinq (5) ans.

Profil d'investisseur

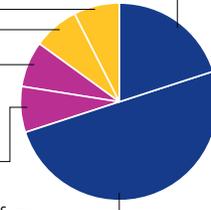
Objectif de placement :
Revenu : 70 %
Croissance : 30 %

Niveau de risque :
Faible à modéré

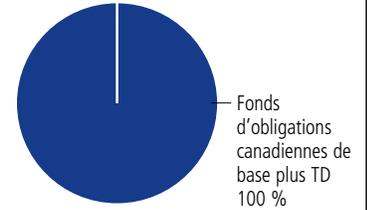


Portefeuille confortable TD – revenu équilibré

Fonds d'obligations à court terme TD 20 %
Fonds mondial à faible volatilité TD 7,5 %
Fonds mondial de dividendes TD 7,5 %
Fonds d'actions canadiennes optimal TD 7,5 %
Fonds de valeurs sûres canadiennes TD 7,5 %
Fonds d'obligations canadiennes de base plus TD 50 %



Solution de fonds unique de Fond Mutuels TD



4 – Équilibré

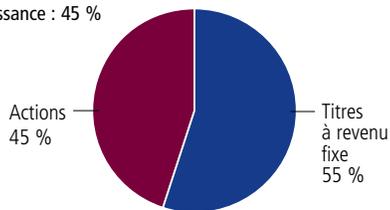
Description :

Votre tolérance à l'égard des fluctuations de votre portefeuille et de la perte de capital est modérée. Vous êtes prêt à tolérer une certaine fluctuation de vos revenus de placement, avec des pertes de capital modérées, mais vous recherchez un rythme de croissance stable à long terme. Un portefeuille avec cet objectif aura pour but de fournir une combinaison de revenu modeste et de croissance du capital à long terme, en investissant de façon équilibrée dans des titres à revenu fixe et dans des placements en actions ou en autres titres de participation. Votre horizon de placement est de cinq (5) ans ou plus.

Profil d'investisseur

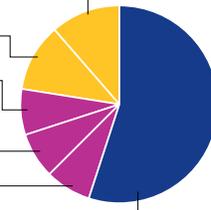
Objectif de placement :
Revenu : 55 %
Croissance : 45 %

Niveau de risque :
Modéré

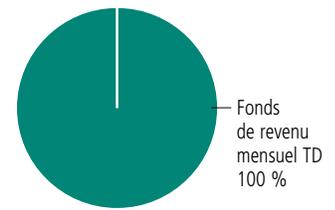


Portefeuille confortable TD – équilibré

Fonds mondial à faible volatilité TD 11,25 %
Fonds mondial de dividendes TD 11,25 %
Fonds d'actions canadiennes optimal TD 7,5 %
Fonds de croissance de dividendes TD 7,5 %
Fonds de valeurs sûres canadiennes TD 7,5 %
Fonds d'obligations canadiennes de base plus TD 55 %



Solution de fonds unique de Fond Mutuels TD



5 – Croissance équilibrée

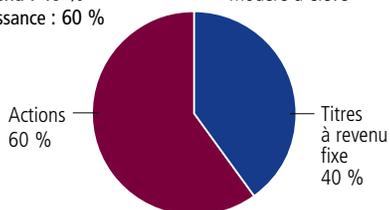
Description :

Votre tolérance à l'égard de l'instabilité du portefeuille et de la perte de capital est modérée à élevée. Vous êtes prêt à tolérer une certaine fluctuation de vos revenus de placement, avec des pertes de capital de modérées à élevées, mais vous préférez un rythme de croissance stable à long terme. Un portefeuille avec cet objectif aura pour but d'assurer la plus value du capital à long terme et un revenu modeste, en investissant principalement dans des placements en actions ou en autres titres de participation et dans des titres à revenu fixe. Votre horizon de placement est de cinq (5) ans ou plus.

Profil d'investisseur

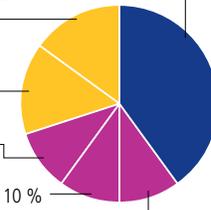
Objectif de placement :
Revenu : 40 %
Croissance : 60 %

Niveau de risque :
Modéré à élevé

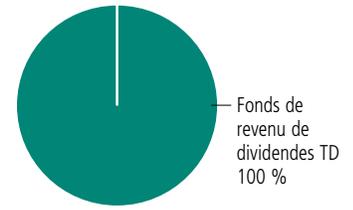


Portefeuille confortable TD – croissance équilibrée

Fonds d'obligations canadiennes de base plus TD 40 %
Fonds mondial à faible volatilité TD 15 %
Fonds mondial de dividendes TD 15 %
Fonds d'actions canadiennes optimal TD 10 %
Fonds d'actions canadiennes TD 10 %
Fonds de croissance de dividendes TD 10 %



Solution de fonds unique de Fond Mutuels TD



6 – Croissance

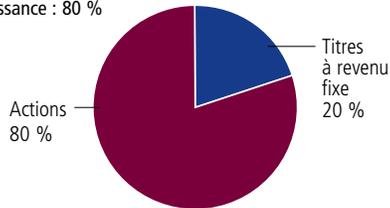
Description :

Votre tolérance à l'égard de l'instabilité du portefeuille et de la perte de capital est élevée. Vous êtes prêt à tolérer des fluctuations de vos revenus de placement, avec des pertes de capital de modérées à élevées, en échange d'une possibilité de plus-value du capital à long terme. Un portefeuille avec cet objectif aura pour but de fournir une plus-value du capital à long terme et la possibilité de produire un revenu modeste, en investissant principalement dans des actions ou d'autres titres de participation. Votre horizon de placement est de cinq (5) ans ou plus.

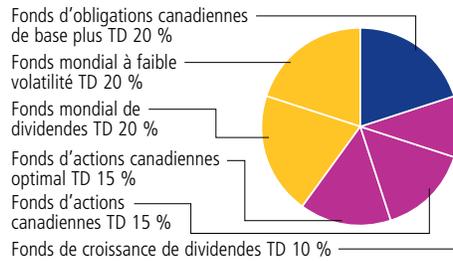
Profil d'investisseur

Objectif de placement :
Revenu : 20 %
Croissance : 80 %

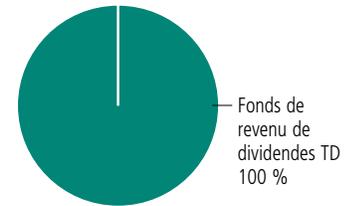
Niveau de risque :
Élevé



Portefeuille confortable de croissance TD



Solution de fonds unique de Fond Mutuels TD



7 – Croissance audacieuse

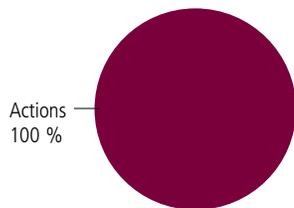
Description :

Votre tolérance à l'égard de l'instabilité du portefeuille et de la perte de capital importante est très élevée. Vous êtes prêt à tolérer de fortes fluctuations de vos revenus de placement, avec des pertes de capital considérables, en échange d'une possibilité de plus-value du capital à long terme. Votre seul objectif est d'obtenir des rendements supérieurs à la moyenne du marché, quitte à détenir des titres spéculatifs. Un portefeuille avec cet objectif aura pour but de fournir une plus-value du capital à long terme, en investissant principalement dans des actions ou d'autres titres de participation. Votre horizon de placement est de cinq (5) ans ou plus.

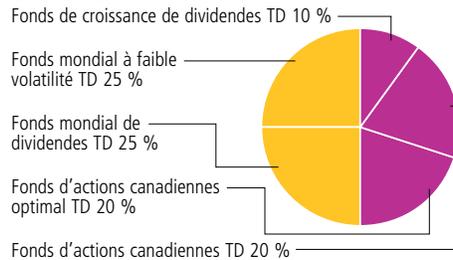
Profil d'investisseur

Objectif de placement :
Croissance : 100 %

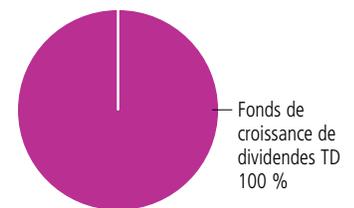
Niveau de risque :
Élevé



Portefeuille confortable TD – croissance audacieuse



Solution de fonds unique de Fond Mutuels TD



Profil incohérent

Le Profil incohérent (PI) est obtenu lorsque vos réponses sur la tolérance au risque ne correspondent pas à vos réponses sur les objectifs du portefeuille. Vous souhaitez peut-être revoir les questions de ces deux sections pour modifier certaines réponses qui pourraient se contredire. Si vous obtenez toujours le Profil incohérent après la révision de vos réponses, un « profil Sécurité » vous sera attribué. Veuillez vous adresser à votre représentant en fonds communs de placement.

**Pour obtenir de plus amples renseignements,
veuillez communiquer avec un représentant en fonds communs de
placement de votre succursale
TD Canada Trust, composer le 1-800-409-7109
ou visiter le www.tdcanadatrust.com/francais/fondsmutuel**



Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et autres. Veuillez lire le prospectus avant d'investir, car il renferme des renseignements détaillés sur les placements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis par la Société d'assurance-dépôts du Canada, ni par aucun autre organisme d'État qui assure les dépôts, et ils ne sont pas assurés. Leur valeur fluctue fréquemment. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir leur valeur liquidative par part à un montant constant ni que le montant entier de votre placement vous sera remis. Il se pourrait que le rendement passé ne se reproduise pas. Les Fonds Mutuels TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. Disponibles par l'intermédiaire des Services d'investissement TD inc. (principal distributeur), de TD Waterhouse Canada Inc. (membre du Fonds canadien de protection des épargnants) et de courtiers indépendants. ¹ Les représentants en fonds communs de placement des Services d'investissement TD inc. offrent les fonds communs de placement dans les succursales de TD Canada Trust. ² La répartition cible des actifs et la sélection des fonds sont en vigueur en date du 28 novembre 2011 et pourraient être modifiées. ^{MD} / Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou d'une filiale en propriété exclusive au Canada et(ou) dans d'autres pays.



Renseignements sur l'expéditeur

Code ACF2	N° de la succursale	Date

Renseignements sur le titulaire du compte

N° de la succursale	N° de compte ou de facilité de crédit	Nom de famille ou nom de l'entreprise	Prénom

Exemples lorsqu'un formulaire de tiers doit être rempli :

- un client ouvre une ligne de crédit personnelle dans laquelle les sommes et le calendrier de remboursement sont déterminés par un tiers qui n'aurait peut-être pas pu être admissible;
- la fonction de ce compte est d'amasser les fonds et de les transférer à un ami ou à un membre de la famille outre-mer (p. ex. percevoir les loyers);
- les comptes en fiducie implicite sans lien de parenté;
- les comptes en fiducie pour dons;
- tous les fiduciaires d'un compte de fiducie officielle ou testamentaire;
- les comptes de succession pour lesquels le bénéficiaire n'est **pas** un exécuteur testamentaire (au Québec, liquidateur) ou un signataire pour la succession.

Exemples lorsqu'un formulaire de tiers ne doit pas être rempli :

- les Comptes pour les jeunes;
- les procurations;
- les comptes REER de conjoint;
- le compte est ouvert par un avocat, un comptable, ou encore un courtier ou un agent immobilier, et GFBTD a des motifs raisonnables de croire que le compte sera utilisé pour les clients de l'avocat, du comptable, du courtier ou de l'agent immobilier;
- les particuliers effectuant les dépôts tel qu'il est indiqué par le titulaire du compte;
- l'emprunt d'une somme pour régler le coût de la cérémonie de mariage d'un enfant.

Un formulaire de tiers doit être rempli lorsqu'un client répond « oui » à la question relative au tiers. Pour les types de comptes ayant un indicateur en ligne, assurez-vous que l'indicateur du tiers est entré correctement, selon les exemples ci-dessus, avant de traiter la demande.

Nom du tiers :

Nom de famille ou nom de l'entreprise Prénom Initiale

Adresse du tiers :

N° municipal Nom de la rue N° d'appartement

Ville Province (Canada) ou Pays

Profession du tiers ou nature de l'entreprise	Lien avec le titulaire du compte	Date de naissance du tiers (jj/mm/aaaa)	N° de certificat de constitution (n° d'entreprise s'il y a lieu)	Lieu d'émission du n° d'entreprise (le cas échéant)

Nom du tiers :

Nom de famille ou nom de l'entreprise Prénom Initiale

Adresse du tiers :

N° municipal Nom de la rue N° d'appartement

Ville Province (Canada) ou Pays

Profession du tiers ou nature de l'entreprise	Lien avec le titulaire du compte	Date de naissance du tiers (jj/mm/aaaa)	N° de certificat de constitution (n° d'entreprise s'il y a lieu)	Lieu d'émission du n° d'entreprise (le cas échéant)

Remarque :

- S'il y a plus de deux tiers, remplissez un autre formulaire et joignez-le au présent document.
- Les formulaires de soumissions dactylographiés sont préférables pour la lisibilité.
- Soumettez le formulaire dûment rempli à l'AVS ou au signataire désigné pour vérification, puis faites-le parvenir au Centre de services aux succursales (CSS) dans le sac approprié.
- Pour obtenir des renseignements supplémentaires et la définition de tiers, veuillez consulter le manuel Administration, section 0319 > Exigences d'ouverture de compte.



Renseignements personnels

Nom _____ Prénom _____ Nom de famille _____

Provenance / Règlement

- Prière de porter la présente transaction au débit du compte bancaire indiqué au dossier.
- Le chèque est annexé et établi à l'ordre de Services d'investissement TD inc. (SITD).
- Transfert de comptes RÉR, de comptes non enregistrés ou compte d'épargne libre d'impôt.

Renseignements sur la transaction

Achat : Non enregistré Cotisation au RÉR Roulement RÉR CÉLI

N° du Fonds	Nom du Fonds/Portefeuille	\$ ou %	SCA/SUS	N° du Fonds	Nom du Fonds/Portefeuille	\$ ou %	SCA/SUS
1. _____	_____	_____	_____	4. _____	_____	_____	_____
2. _____	_____	_____	_____	5. _____	_____	_____	_____
3. _____	_____	_____	_____	6. _____	_____	_____	_____

Plan d'achats préautorisés (PAP)

Nouveau	N° du Fonds	Montant (\$)	Fréquence (H, DS, M, T, S, A)	Date de début (An/mois/jour)
1. <input type="checkbox"/>	_____	_____	_____	_____
2. <input type="checkbox"/>	_____	_____	_____	_____
3. <input type="checkbox"/>	_____	_____	_____	_____
4. <input type="checkbox"/>	_____	_____	_____	_____
5. <input type="checkbox"/>	_____	_____	_____	_____
6. <input type="checkbox"/>	_____	_____	_____	_____

H = Hebdomadaire DS = Deux semaines M = Bi-mensuelle M = Mensuelle T = Trimestrielle S = Semestrielle A = Annuelle

Conditions relatives au paiement préautorisé

Vous acceptez les présentes conditions relatives au paiement préautorisé (« autorisation ») et nous permettez d'effectuer un ou plusieurs virements de fonds, comme il est précisé dans les articles 4 et 6 de la présente convention ainsi que dans la présente autorisation à des fins commerciales ou personnelles. Vous nous autorisez à porter au débit de votre compte de dépôt (le « compte bancaire ») à l'institution financière indiquée dans l'article 9 de la présente convention (la « banque de dépôt ») les paiements et tous les autres montants qui nous sont dus aux termes de la présente convention. Les paiements d'achats portés au débit du compte bancaire du conjoint cotisant, dans le cas d'un RER de conjoint, et, dans tous les autres cas, les débits effectués pour payer tous les montants qui nous sont dus aux termes de la présente convention seront traités comme des DPA (débits préautorisés) personnels, selon la définition qu'en donne l'Association canadienne des paiements. Si vous êtes une société par actions ou une autre entité, les montants débités pour payer tous les montants qui nous sont dus aux termes de la présente convention seront traités comme des DPA d'entreprise. Dans la plupart des autres cas, des fonds seront transférés d'un compte bancaire que vous détenez directement au compte de Fonds mutuels TD qui fait l'objet de la présente convention; le débit sera alors traité comme un DPA de transfert de fonds. Par la présente, vous nous assurez et vous garantissez que toutes les personnes dont les signatures sont requises pour débiter le compte bancaire accordent cette autorisation ou ont accordé une autorisation distincte. Cette autorisation peut être annulée en tout temps par préavis écrit de 30 jours. Cet avis peut être donné autant par écrit que de vive voix (si nous sommes en mesure de vérifier votre identité). Pour obtenir un formulaire d'annulation ou pour en savoir plus sur votre droit d'annuler cette autorisation, veuillez communiquer avec votre institution financière ou visiter le site www.cdnpay.ca. La révocation de cette autorisation ne met pas fin à quelque partie que ce soit de la présente convention et ne vous dégage pas de vos obligations de payer les montants dus aux termes de la convention. Vous nous informerez par écrit de tout changement concernant le compte bancaire au moins 10 jours avant le prochain débit prévu et, dans le cas des débits passés à une fréquence de moins de 10 jours, nous modifierons cette autorisation pour ce qui est des débits passés 10 jours après la réception de votre avis concernant le changement. En nous accordant cette autorisation, vous l'accordez à la banque de dépôt. La banque de dépôt n'est pas tenue de vérifier si un débit a été passé au compte conformément à l'autorisation, ni d'en vérifier le montant, l'exécution de l'objet, etc. Vous disposez de certains droits de recours si un débit n'est pas conforme à cette autorisation. Par exemple, vous pouvez recevoir un remboursement pour tout débit n'ayant pas été autorisé ou ne respectant pas cette autorisation. Afin d'être remboursé de tout débit contesté passé à votre compte bancaire dans le cas d'un DPA personnel ou d'un DPA d'entreprise, vous devez remplir une déclaration et la faire parvenir à la banque de dépôt pas plus de 90 jours civils ou 10 jours ouvrables respectivement après la date à laquelle le débit contesté a été passé à votre compte bancaire. Pour plus de détails sur vos droits de recours, veuillez contacter votre institution financière ou visiter le site www.cdnpay.ca. Dans le cas de tout DPA d'entreprise et de tout DPA personnel, en signant la présente autorisation, vous renoncez à toutes les exigences de préavis précisées dans les articles 15(a) et (b) de la Règle H1 de l'Association canadienne des paiements, selon lesquelles nous sommes tenus de vous fournir un sommaire distinct de vos directives dans les articles 4 et 6 de la présente convention, ainsi que toutes les modifications y apportées, 10 jours civils avant d'y donner suite. Vous acceptez de conserver une copie distincte de la présente convention et de consigner toute modification à vos directives afin de prévenir tout retard ou tout refus de transaction en ce qui a trait à vos demandes de transfert de fonds.

La plupart des Fonds Mutuels TD exigent des frais de rachat anticipé lorsque les parts sont vendues dans un certain laps de temps après l'achat. Prière de consulter le prospectus ou de se renseigner auprès d'un représentant en fonds mutuels pour savoir si cette mesure s'applique aux fonds que vous achetez ou rachetez.

Dans les deux (2) jours ouvrables suivant l'achat, Services d'investissement TD inc. vous fera parvenir un exemplaire du prospectus simplifié des portefeuilles ou des fonds applicables. Cette transaction est effectuée conformément aux conditions énoncées dans le prospectus, et Gestion de Placements TD Inc. se réserve le droit d'accepter ou de refuser un ordre d'achat dans un délai de un (1) jour ouvrable suivant la réception de l'ordre en question.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Prière de lire le prospectus avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur les placements. Les fonds communs de placement ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada, ni par tout autre organisme d'État qui assure les dépôts, et ils ne sont ni garantis ni assurés par aucune entité. Leur valeur fluctue souvent. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir leur valeur liquidative par part à un montant constant, ni que le montant entier de votre placement dans un fonds vous sera remis. Le rendement passé peut ne pas se reproduire.

Signature du client X _____

Date _____
 Année Mois Jour

Note : La date de transaction s'effectue à la date d'ouverture du compte.

À usage interne seulement

N° du compte _____ Date de la transaction _____ Heure locale _____
 Renseignements sur le client Messages
 Signature du représentant en fonds mutuels _____ Code du repr. _____ N° de la succursale 3, 5, 7, 7
 Signature du directeur de la succursale _____ Date _____ Code du directeur _____
 Commentaires/Autres directives : _____